



RAPPEL : Les maires des communes de Louveciennes et de Bougival ont signé conjointement un arrêté de circulation (AM 2017-332) **plaçant le tronçon de la rue Claude Monet compris entre la rue de la briqueterie et le chemin de l'Ariel en sens unique de circulation** (dans le sens Briqueterie VERS l'Ariel) **depuis le 1er décembre**.

Ce tronçon donnait lieu à de nombreuses altercations entre automobilistes et la sécurité des usagers se trouvait de plus en plus compromise, c'est pourquoi il semblait indispensable de prendre des mesures et d'adopter une position commune entre les deux villes.

N'hésitez pas à faire part de vos éventuelles remarques à la Police municipale de Bougival : info-pm@ville-bougival.fr